MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE PRESSE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

SEPTEMBRE 2021

ROUTE
TENSTAR
simulation
LAVENTURE
DUVIVANT.FR
RÉVÈLE TON TALENT
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
aprodema
onisep

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'AVENTURE DU VIVANT

LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

SOMMAIRE

p. 4 **L'AVENTURE DU VIVANT : UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION À 360°**

p. 5 **BILAN DE L'OPÉRATION 2021 SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

p. 7 **LES ATOUTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**
- Les classes de 4e et 3e de l'enseignement agricole
- La filière professionnelle
- Bac général et technologique

p. 10 **LES DOMAINES DE FORMATION ET LES CHIFFRES CLÉS**

p. 12 **CARTOGRAPHIE DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES EN FRANCE**

p. 13 **DISPOSITIF 2021 – L'AVENTURE DU VIVANT : LE TOUR**
- Le camion
- Les animations
- Itinéraire et dates
- Un site internet évolutif

p. 17 **LES PARTIES PRENANTES & LES PARTENAIRES**

p. 18 **TÉMOIGNAGES**

L'AVENTURE DU VIVANT
UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION À 360°

À la fois ancré dans les territoires et ouvert à l'international, l'enseignement agricole est le second système éducatif en France. Il comprend plus de 800 établissements (publics et privés), d'enseignement général, technologique et professionnel et 18 établissements d'enseignement supérieur (publics et privés) agronomique, vétérinaire et de paysage ainsi que de nombreux centres de formation d'apprentis et de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire. Depuis 2019, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé à destination du grand public une grande campagne de communication pour informer et valoriser les formations de l'enseignement agricole et leurs débouchés : « L'Aventure du Vivant ».

Les formations de l'enseignement agricole vont au-delà du seul domaine agricole et forment aussi à des métiers dans les secteurs de l'environnement, de l'alimentation, du commerce, de la mécanique, de la forêt, de l'aménagement des espaces et des services à la personne et aux territoires...

La crise sanitaire nous a montré l'importance des enjeux liés à la souveraineté alimentaire, l'enjeu crucial de maintenir une agriculture et des industries de la transformation qui puissent répondre aux besoins de tous en qualité, en quantité et en proximité. Elle nous a aussi montré l'importance des métiers du service, en particulier pour accompagner les personnes âgées ou fragiles. Ces trois secteurs nécessitaient déjà, et continueront de nécessiter, des compétences humaines renforcées en nombre et en qualité.

L'enseignement agricole doit continuer sa mobilisation pour l'emploi en offrant des formations adaptées répondant aux besoins des métiers, à tous les niveaux, et par toutes les voies de formation. Sur les métiers auxquels prépare l'enseignement agricole, il y a de la place pour tous, citadins ou ruraux, jeunes ou adultes. Les conditions d'enseignement attractives de nos établissements, publics et privés, les supports pédagogiques de qualité, les nombreuses disciplines optionnelles et les trois voies de formation scolaire, en alternance ou pour adultes apportent à chacun une solution de formation. **Julien Denormandie,** ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

L'objectif de cette campagne ?

Informer les jeunes et les personnes en reconversion sur l'ensemble des secteurs et des métiers qui répondent à leurs aspirations et leur donner les clés pour trouver les établissements proposant les formations adaptées.

Son originalité ?

Une campagne de communication 360° sur les réseaux sociaux et sur le terrain, pour s'adresser aux jeunes et les sensibiliser, en partenariat avec les associations et organisations professionnelles des différents secteurs concernés.

BILAN DE L'OPÉRATION 2021 SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La campagne de communication lancée dans le cadre du plan France Relance **#l'enseignementagricole#cestfaitpourmoi** a entraîné une forte visibilité des formations de l'enseignement agricole.

Visibilité de la campagne

Les différents contenus produits dans le cadre de la campagne aboutissent à plus de **50 millions de vues** dont 2 millions de vues à 100 %.

Trafic généré vers le site

La campagne a généré plus de **250 000 clics** vers le site de l'Aventure du vivant.

Des partenariats avec des influenceurs

Gabin & Lili : plus de **71 500 vues** sur la vidéo Youtube.
Hugo Décrypte : plus de **650 000 comptes Instagram touchés** grâce à l'opération.

TU RÊVES D'UN LYCÉE EN PLEIN AIR ?
LAVENTURE DUVIVANT.FR
RÉVÈLE TON TALENT

UN MÉTIER POUR ENTRER DANS LE GAME ?
LAVENTURE DUVIVANT.FR
RÉVÈLE TON TALENT

LES ATOUTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'enseignement agricole est un dispositif de formation et d'éducation, partie prenante du service public d'éducation, à taille humaine, dynamique et en constante évolution. Il est pourtant assez méconnu du grand public, des familles et même des prescripteurs de l'orientation.

Il compte plus de **800 établissements présents sur l'ensemble du territoire et accueille environ 160 000 élèves, 35 000 apprentis et 200 000 stagiaires de la formation continue**. Il accueille également **33 000 étudiants dans 18 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage**. Il prépare à plus de **200 métiers avec un emploi à la clé**, dans des secteurs passionnants comme l'environnement, l'agriculture, l'agroéquipement, l'alimentation, les services à la personne… Il propose plus de **150 formations générales, technologiques et professionnelles** pour des métiers, au contact des autres et de la nature.

L'enseignement agricole dispense des **formations générales, technologiques et professionnelles** dans le domaine des sciences du vivant et offre des débouchés dans une large palette de métiers. Les établissements préparent aux diplômes du baccalauréat général (enseignement de spécialité de biologie-écologie), du baccalauréat technologique sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, aux baccalauréats professionnels dans les familles de métier suivantes : agriculture, transformation alimentaire, environnement, forêt, aménagement paysager, services à la personne et aux territoires…

Ces diplômes présentent **de très bons taux de réussite aux examens et d'excellents taux d'insertion professionnelle**. La filière générale scientifique et la filière technologique permettent une poursuite d'étude vers le supérieur court (BTS ou DUT) et vers le supérieur long, notamment vers les écoles d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.

Les établissements de formation de l'enseignement agricole sont **à la fois ancrés dans leur territoire et ouverts à l'international** (stages à l'étranger et dispositif ERASMUS dynamique).

Enfin, la qualité de vie des élèves de l'enseignement agricole doit également être soulignée. L'enseignement agricole se caractérise par la présence quasi-systématique d'internats dans les établissements ; **58 % des élèves sont internes**. Les équipes pédagogiques animent avec leurs élèves, au travers des marges d'autonomie offertes par les référentiels de formation, des projets tournés vers la promotion de l'engagement citoyen, la santé, l'éducation socio-culturelle… **Ces établissements proposent également des équipements sportifs et un environnement en pleine nature, source de confort pour les jeunes**.

Pourquoi faire le choix de l'enseignement agricole ?

C'est un enseignement au cœur des grands enjeux d'aujourd'hui et de demain ! Choisir l'enseignement agricole, c'est faire le choix d'une pédagogie, d'études et de formations qui permettent d'obtenir un diplôme et un emploi en lien avec les grandes préoccupations de notre société : l'alimentation, l'environnement, les territoires, le développement durable, l'énergie…

L'enseignement agricole a de nombreux atouts :
- → des établissements à taille humaine ;
- → un suivi individualisé des élèves ;
- → des internats ;
- → des possibilités de stage à l'étranger ;
- → un grand choix d'activités parascolaires ;
- → des stages pour toutes les formations.

Les différentes familles de l'enseignement agricole

Les **217 établissements publics agricoles** sont de véritables « campus ». Outre les lycées d'enseignement général, technologique et professionnel ils regroupent, 94 centres de formation d'apprentis (CFA), 154 centres de formation professionnelle pour adultes (CFPPA), 192 exploitations agricoles et 35 ateliers technologiques et centres équestres à vocation pédagogique ainsi que des lieux de ventes des produits issus des exploitations (circuit-court). Ils proposent une large offre de formation par voie scolaire ou par apprentissage, de la 4ème au BTS agricole (BTSA). Ils contribuent à l'animation des territoires et sont en lien étroit avec les acteurs du monde économique.

Les **185 lycées du réseau CNEAP**, composante agricole de l'enseignement catholique, accueillent les élèves de la classe de 4e jusqu'au BTSA. Ils sont également des centres de ressources pour leur territoire. Au-delà de leur mission de formation, ils contribuent à l'animation du territoire local : magasins de vente, crèches pédagogiques, maisons d'assistante maternelle, halles technologiques, exploitations agricoles, hébergements touristiques sont autant de lieux pédagogiques pour les élèves, apprentis et étudiants qui font le choix de l'enseignement agricole.

Les **40 établissements agricoles privés laïques affiliés à l'UNREP** dispensent des formations de la 4e au BTS puis licences pro. Ils contribuent à construire un projet professionnel adossé au projet de formation dans les domaines agricoles et connexes, avec un fort accompagnement éducatif et pédagogique permettant une réelle valeur ajoutée de la formation.

Les **370 Maisons familiales rurales (MFR) sous contrat avec l'État** sont des établissements scolaires sous statut associatif qui proposent des formations par alternance à tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4e, 3e, CAP, Bac professionnel ou technologique, BTS, licence professionnelle...). Les MFR se caractérisent par leur approche éducative spécifique et leur pédagogie qui associe la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes.

Les classes de 4e et 3e de l'enseignement agricole

L'enseignement agricole propose une **offre de formation dès la 4e**. Les classes permettent d'accéder au Diplôme national du Brevet (DNB). Les jeunes bénéficient d'un accompagnement personnalisé favorable à leur développement personnel et peuvent suivre des enseignements alliant théorie et pratique. Dès la 4e, l'enseignement agricole permet une voie par alternance sous statut scolaire (MFR).

La filière professionnelle : du CAPa au diplôme d'ingénieur

Les formations de la filière professionnelle de la 2nde à la terminale concentrent **environ les deux tiers des élèves de l'enseignement agricole**, du CAP agricole (CAPa) au BTS agricole (BTSA). Cette filière est ouverte par voie scolaire et par alternance (sous statut scolaire et par apprentissage).

En 2018-2019, 112 600 élèves et apprentis ont suivi une formation de la filière professionnelle. 40% d'entre eux se forment dans le secteur des services en milieu rural, 36% dans celui de la production agricole, 21% dans celui de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement et 2% dans celui de la transformation alimentaire.

Devenir vétérinaire après le bac

Les 4 Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV) ouvrent leurs portes dès cette rentrée scolaire à 160 bacheliers de l'année, sélectionnés via Parcoursup et un concours dédié, dit « postbac ».
Cette nouvelle voie de recrutement permettra :
- de raccourcir la durée moyenne des études ;
- d'assurer une meilleure diversification sociale et territoriale des étudiants.

Bac général et technologique

Les établissements de l'enseignement agricole proposent un baccalauréat général et un baccalauréat technologique avec des enseignements de spécialité en : mathématiques, physique-chimie et «biologie-écologie».
Ces deux formations sont accessibles aux élèves ayant suivi une seconde générale ou technologique.

Ces spécialités s'inscrivent dans le cadre de la transition agroécologique.

→ **L'agroécologie** repose sur une modification majeure des cadres de pensée, des modes d'acquisition des savoirs et des pratiques, dans laquelle l'enseignement agricole doit jouer un rôle central au titre de ses missions de formation, expérimentation, innovation et animation des territoires.

→ **L'enseignement de spécialité « biologie-écologie ».** Choisir cette spécialité, c'est s'intéresser à des enjeux majeurs de notre société tels que la lutte contre le changement climatique, le maintien de la biodiversité ou la préservation des ressources naturelles, grâce à **des mises en situation concrète dans les apprentissages**.

Ce baccalauréat général permet une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, notamment en agronomie, en écologie, en environnement et en santé humaine ou animale.

Les enjeux du développement durable au cœur de l'enseignement agricole

Le Plan «Enseigner à produire autrement» entre 2014 et 2018, qui visait à faire évoluer les pratiques des exploitations agricoles des lycées dans un souci d'exemplarité et à rénover tous les diplômes technologiques et professionnels par une approche systémique. Un second plan a été lancé en février 2020 pour amplifier la dynamique et l'élargir à toutes formes de production, transformation et services associés à l'agriculture, l'alimentation et la bioéconomie : «Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie».

LES DOMAINES DE FORMATION ET LES CHIFFRES CLÉS

L'enseignement agricole relève de la compétence du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il regroupe l'enseignement technique agricole (jusqu'au bac ou BTSA) et l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.

Les domaines de formation sont variés :

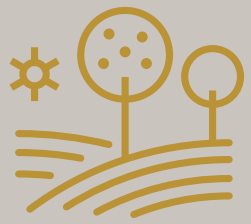

Production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer

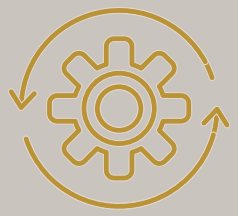

Transformation et commercialisation de ces productions

Industrie agroalimentaire et alimentation, industries liées à l'agriculture

Santé et protection animale et végétale, hygiène, qualité et sécurité de l'alimentation

Aménagement, développement, gestion et protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage

Service aux personnes et aux territoires

806
ÉTABLISSEMENTS
217 publics,
589 privés

141
CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS
94 publics,
47 privés

412
CENTRES DÉLIVRANT DES HEURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
156 publics,
256 privés

18
ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRICOLE

11 établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager

6 écoles d'ingénieurs privées sous contrat

1 institut à vocation euroméditerranéenne

192
EXPLOITATIONS AGRICOLES
dans les établissements publics

35
ATELIERS TECHNOLOGIQUES ET CENTRES ÉQUESTRES

18 951
HECTARES CULTIVÉS
dont 24,5% certifiés agriculture biologique

44% DE FILLES

56% DE GARÇONS

134 834
ÉLÈVES

45 717
APPRENTIS

35 961
ÉTUDIANTS

12,7 M
D'HEURES STAGIAIRES

93%
DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

Juin 2020, tous diplômes confondus du CAP agricole au BTSA.
Source : Système d'information des examens de l'enseignement agricole

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

BAC PRO **89 %**

BTSA **92 %**
3 ans après l'obtention du diplôme

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LONG **92 %**
12 mois après obtention du diplôme

SOURCE : DGER, 2021.

CARTOGRAPHIE
DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES EN FRANCE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

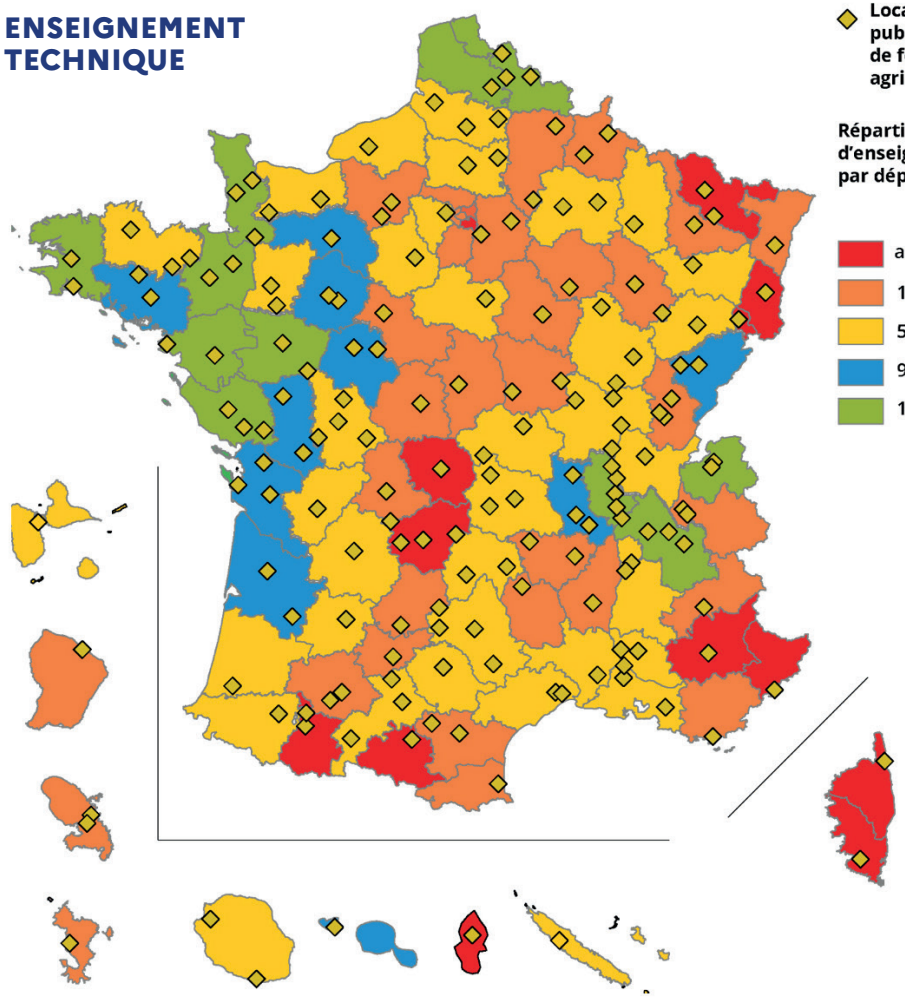

Localisation des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA)

Répartion des établissements privés d'enseignement agricole par département

- aucun établissement
- 1 à 4 établissements
- 5 à 8 établissements
- 9 à 12 établissements
- 13 établissements et plus

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

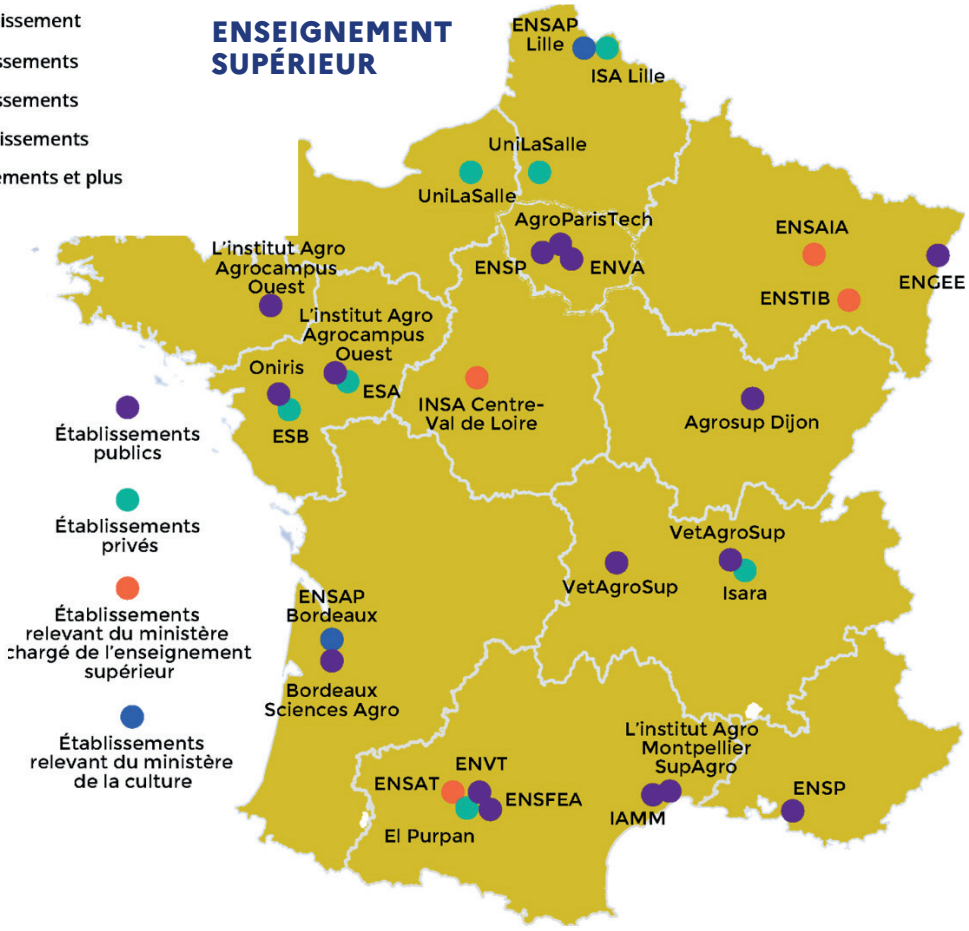

DISPOSITIF 2021
L'AVENTURE DU VIVANT : LE TOUR

Le dispositif

Le camion de « L'Aventure du Vivant : le tour » a été présenté au Salon international de l'agriculture 2020. Il a sillonné la région Auvergne-Rhône Alpes durant le mois d'octobre 2020. La tournée reprend à compter du 10 septembre 2021 dans un contexte particulier qui a montré à tous l'importance des enjeux liés à l'agriculture, à l'alimentation mais aussi à l'accompagnement des personnes âgées ou fragiles entre autres. Le camion « L'Aventure du Vivant : le tour » présente les formations qui mènent aux métiers de ces secteurs qui nécessitent des compétences humaines renforcées.

Son objectif

Faciliter l'échange entre les élèves des systèmes d'enseignement du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en faisant connaître l'offre de formation de l'enseignement agricole.

Cette unité mobile, constituée d'un camion de 18 m propose 2 espaces distincts d'une capacité de 25 personnes chacun et embarque à son bord un simulateur de conduite d'engin agricole, des tablettes connectées, des lunettes de réalité virtuelle, des écrans tactiles interactifs...

Il est prévu de septembre à décembre 2021 une tournée de 24 villes à raison de 3 jours par ville (hors période de vacances scolaires) : 2 jours réservés au scolaire (avec ouverture au grand public dès 17h) et 1 journée pour le grand public et les prescripteurs.

Un nouvelle tournée sera organisée à partir de janvier 2022.

Chaque classe restera 1h30 dans le camion (2x45 mn : 45 mn d'échange en 1/2 classe et 45 mn dans l'espace numérique pour l'autre 1/2 classe puis échange des groupes).

Son équipe

Une équipe sera présente à l'extérieur sous une tente de 4 x 4 m installée près du camion pour permettre des échanges avant l'entrée dans le camion.

À l'intérieur du camion : 2 animateurs (issus de l'enseignement agricole) prendront en charge les groupes afin de leur présenter l'enseignement agricole et de les accompagner dans leur découverte des outils numériques mis à leur disposition.

Des jeunes et des enseignants des établissements agricoles de la région viendront échanger et répondre aux questions.

Covid- 19

Un protocole sanitaire, validé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, est mis en place dans le camion. La gestion des flux sera assurée par les membres de l'équipe avec respect des règles de distanciation, le port du masque obligatoire et la mise à disposition de gel hydro-alcoolique. Les espaces du camion seront désinfectés après chaque passage de groupes.

Le camion

UN MÉTIER POUR ENTRER DANS LE GAME ?
LAVENTURE DUVIVANT.FR
RÉVÈLE TON TALENT

LAVENTURE DUVIVANT.FR
RÉVÈLE TON TALENT
TROUVER UNE FORMATION GEEK & NATURE ?
L'AVENTURE DU VIVANT
LAVENTURE DUVIVANT.FR

⌘ Les animations

Trois espaces seront proposés pour les classes et le grand public/familles/prescripteurs.

Deux espaces « Échanges »

→ une tente 4 m x 4 m accueillera les visiteurs près du camion pour permettre des échanges avant l'entrée dans le camion ;
→ un espace à l'intérieur du camion réunira un animateur et un groupe assis sur des gradins, face à un grand écran. Une animation sera proposée pour lancer les échanges.

Des jeunes des établissements agricoles voisins partageront leur expérience avec le groupe. Ils seront accompagnés de directeurs ou d'enseignants de leur établissement.

Cet espace servira également pour des mini-conférences et pour accueillir le public et les familles.

Un générateur de mèmes permettra de repartir avec la photo de son passage dans le camion L'Aventure du Vivant.

Un espace « Orientation »

Ce lieu permet de découvrir les différents métiers et formations de L'Aventure du Vivant. Un second animateur sera en charge de cet espace.

Les animations proposées

→ un simulateur de conduite d'engin ;
→ des casques de réalité virtuelle ;
→ un écran interactif pour des activités ludiques ;
→ des tablettes pour les informations sur les formations, l'orientation et les métiers possibles ;
→ 2 écrans pour présenter des vidéos de L'Aventure du Vivant et des métiers ;
→ un smartphone géant pour accéder aux réseaux sociaux du dispositif.

Les animations scolaires seront proposées de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h ou 19h les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La durée de la session à bord sera de 1h30 répartie entre les différentes activités.

En fin de journée, le camion sera ouvert au grand public et aux prescripteurs d'orientation (dès 17h).

Le mercredi et le samedi seront tout public.

Itinéraire de l'Aventure du Vivant : le Tour

du 10 septembre au 18 décembre 2021

En fonction de la situation sanitaire, tout ou partie des étapes pourrait être modifié.
Nous vous invitons à consulter les sites:
laventureduvivant.fr
agriculture.gouv.fr

Un site internet évolutif

Mieux faire connaître l'étendue de ces métiers et les perspectives d'emploi qu'offrent ces filières, c'est l'enjeu du site laventureduvivant.fr, via la mise à disposition d'outils numériques spécifiques :

→ accueil et orientation des visiteurs via un moteur de recherche ou un chat bot dédié ;

→ présentation des secteurs d'activité ;

→ présentation de plus de 200 métiers et 150 formations ;

→ identification des établissements d'enseignement agricole présents sur le territoire via une carte interactive ainsi qu'un lien permettant d'entrer directement en contact avec chacun d'eux.

LES PARTIES PRENANTES & LES PARTENAIRES

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

CNEAP

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

UNREP
FORMER POUR REUSSIR

onisep

aprodema

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
chaque jardin compte

ANEFA

TÉMOIGNAGES

Plus de 210 000 élèves, étudiants et apprentis sont scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole.

Après son baccalauréat, Antoine espère être accepté en DUT Génie biologique puis passer le concours d'entrée en école d'ingénieur en agronomie.
«Après cette formation, j'aimerais faire une année de césure dans un pays anglophone pour maîtriser cette langue car je me verrais bien travailler à l'étranger dans un laboratoire de recherche dans l'innovation agroalimentaire».
Pour Antoine, le bac technologique Sciences et technologies du vivant n'est pas assez connu. *«Les lycées agricoles ne forment pas que des agriculteurs et des viticulteurs. Quand on est passionné par la nature et les sciences, il faut choisir l'enseignement agricole sans hésiter !».* Afin de consolider sa culture générale, Antoine a choisi de prendre Langues régionales d'Alsace en option au baccalauréat : *«cette option permet de mieux connaître la culture et les traditions de notre région, les échanges transfrontaliers et bien sûr, d'obtenir des points au bac ! C'est une option qui intéresse de plus en plus d'élèves ; il y a 5 ans, il n'y avait que 8 inscrits dans l'établissement et aujourd'hui, 77 élèves suivent cette option».*

Antoine, élève en baccalauréat.
Sciences et technologies du vivant
Lycée de Rouffach, EPLEFPA Les Sillons de Haute Alsace (68)

Entrée en classe de troisième dans une Maison familiale rurale (MFR), Eloïse s'apprête à passer le baccalauréat professionnel agricole Services aux personnes et aux territoires d'ici quelques mois. *«Je n'étais pas à l'aise au collège. En MFR, les périodes en entreprise permettent de comprendre ce qui est appris en classe. On a 16 à 17 semaines de cours et le reste du temps, on est en stage en France ou à l'étranger. D'ici quelques semaines, je vais partir en Italie avec le programme Erasmus +».*
Grâce à ses différents stages, Éloïse a affiné son projet professionnel : *«Lorsque j'ai commencé ma formation, je souhaitais travailler dans le domaine de la petite enfance. Les stages m'ont permis de voir différents domaines et aujourd'hui, je pense m'orienter après mon bac vers le diplôme d'éducateur spécialisé pour les personnes en situation de handicap».* Comme beaucoup d'élèves de sa classe qui pensaient travailler après le bac, Éloïse souhaite désormais poursuivre ses études dans une spécialisation qu'elle pourrait suivre en alternance, avant d'entrer dans la vie active.

Eloïse, élève en baccalauréat.
Services aux personnes et aux territoires
MFR de Vertus (51)

Des futurs professionnels ouverts à l'international

Stages à l'étranger, échanges… L'enseignement agricole forme de futurs professionnels ouverts à l'Europe, au monde et conscients des enjeux internationaux. Les élèves et étudiants réalisant des stages ou des séjours académiques à l'étranger peuvent aussi obtenir une aide financière du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. En 2018, ce sont plus de 3 400 élèves et étudiants qui en ont bénéficié, pour un montant global de 1,31 million d'euros.
En 2e année de BTS Gestion et maîtrise de l'eau, Arthur est parti au Brésil pour un stage de quatre semaines.
«J'ai été sélectionné pour participer à une étude comparative franco-brésilienne sur deux bassins versants de rivières différentes. À 20 ans, partir dans un pays étranger m'a beaucoup apporté car on s'ouvre sur le monde et on ouvre son esprit ! On voit les choses sous un autre angle. J'ai découvert une nouvelle culture, une autre façon de vivre et bien sûr une nouvelle langue. Je suis aussi devenu plus débrouillard et plus autonome. De toute façon, quand on est à plus de 10 000 kilomètres de chez soi, on n'a pas le choix !»

Arthur, étudiant.
Lycée Louis Pasteur de La Canourgue, EPLEFPA de la Lozère (48)

L'apprentissage, une voie de formation d'avenir dans l'enseignement agricole

Depuis 12 ans, Isabelle dirige le centre de formation par apprentissage du Jura et le Centre de formation professionnel pour adultes (CFPPA) de Mont.

«Je trouve particulièrement intéressante la mixité des formations et des publics possible dans notre système de formation. Avec la coexistence des 4 voies de formation, la mixité des publics, les unités capitalisables, les ateliers et la multi-modalité de nos formations, nous sommes préparés pour répondre aux exigences de la nouvelle loi Liberté de choisir son avenir professionnel. Aujourd'hui, l'apprentissage est de plus en plus un vrai choix des apprenants. Ils savent que c'est une réelle valeur ajoutée à la fois dans leur parcours scolaire et professionnel. Le fait d'être sur le même site que le lycée, cela facilite les passerelles entre l'apprentissage et le scolaire pour les jeunes qui souhaitent changer de système. Nous avons également mise en place un dispositif de préparation à l'apprentissage pour accompagner ceux qui en ont besoin dans leur recherche de contrat et ce dans n'importe quel secteur. Nous sommes aujourd'hui dans une stratégie de développement commercial, il y a de la concurrence et nous devons être très performants en ce qui concerne la qualité de nos formations».

Isabelle Mezières, directrice.
CFA et CFPPA de Montmorot (39)

Après un baccalauréat scientifique, un BTSA Gestion forestière puis une classe préparatoire ATS Bio, Hannah décide de présenter le concours par apprentissage pour intégrer une école d'ingénieur agronome. *«La formation en BTSA est très riche et prépare bien au travail en entreprise. Avec l'apprentissage, j'ai vu une opportunité à saisir, celle de vivre deux vies différentes : l'école et l'entreprise. Le salaire me permet de subvenir à mes besoins et d'être ainsi plus autonome vis-à-vis de mes parents. J'ai fait un choix qui me convient tout à fait. Le rythme de la 2e et de 3e année (6 mois de cours au centre AgroParisTech de Nancy et 6 mois d'entreprise) permet une véritable mise en situation et une intégration complète dans la vie active. De leur côté, mes employeurs apprécient d'être en relation avec le milieu éducatif tout en formant une personne qui pourra, le cas échéant, intégrer l'entreprise à la fin de l'apprentissage. Ma mission aujourd'hui est d'animer la charte forestière du pays d'Epinal et d'aider à la création de celle de Remiremont. Après mon diplôme, je pense faire un an de formation d'ébénisterie pour avoir une approche du matériau bois et éventuellement aller à l'étranger pour découvrir d'autres façons de gérer les forêts. Je suis particulièrement intéressée par la forêt boréale».*

Hannah Deville, étudiante ingénieur.
AgroParisTech Centre de Nancy (54)

Maxime est installé depuis 5 ans. Il a créé son exploitation maraîchère en bio après un bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA). *«En 1ère j'ai choisi de continuer en MFR car j'appréciais beaucoup le contact et les relations entre les enseignants et les élèves. De plus pour moi l'alternance était une évidence, j'ai toujours aidé mes parents qui avaient une exploitation. Après un an comme salarié dans une entreprise de travaux agricoles, j'ai créé mon auto-entreprise pour revendre la production de collègues. Puis j'ai investi dans du foncier 1 hectare 1/2. C'est peu mais cela m'a permis de me lancer».* Aujourd'hui, Maxime travaille 40 hectares de terre. *«Nous commercialisons 50% en vente directe et 50% en circuit long. Avec mon associé nous sommes très complémentaires. C'est un ancien joueur de foot professionnel qui n'avait aucune connaissance du milieu agricole... il prend en charge une bonne partie du côté commercial et moi je suis plus sur la production. Dès le début j'ai fait le choix du bio, nous produisons une cinquantaine de légumes différents par an. Aujourd'hui 2 salariés travaillent avec nous et depuis 1 an nous pouvons nous verser un salaire. Nous réfléchissons à des possibilités de transformations de nos produits».*

Maxime Perrot.
Producteur Bio, Saint-Pol-de-Léon (29)

Insertion professionnelle : se faire une place sur le marché du travail

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 58% des diplômés du CAP agricole, 66% des bacheliers et 54% des titulaires du BTSA sont entrés dans la vie active. En préparant à plus de 200 métiers, l'enseignement agricole offre des taux d'insertion professionnel remarquables. Au-delà de sa mission de formation, l'établissement participe à la mise en œuvre d'une stratégie pour favoriser l'installation des jeunes en agriculture sur le territoire.

« Nous proposons deux espaces-test en maraîchage bio et un troisième en élevage volaille est à venir. Le principe : développer une activité agricole de manière responsable et autonome, en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui réduit la prise de risque. Ces espaces-test permettent aux jeunes d'évaluer leur capacité à mener à bien leur projet afin de décider de sa poursuite, de son ajustement ou de son abandon. Nous travaillons également à un projet de création de micro-entreprise pour préparer les élèves en classe de terminale à entrer dans la vie professionnelle ».

Christian, directeur.
Lycée agricole Provence Verte, CNEAP (83)

Guillaume décide de se réorienter vers un certificat de spécialisation conduite et maintenance des matériels agricoles, après une première expérience professionnelle. Puis il enchaîne avec un BTSA Technico-commercial option agro-fournitures et une licence management des équipes commerciales des organismes agricoles. *« Très rapidement après mes premières démarches, j'ai eu cinq propositions d'embauche ! Je pense que ma formation par apprentissage y est certainement pour quelque chose ».*

Guillaume, commercial en agroéquipement.
CFPPA de l'EPLEFPA Le Gros Chêne, Pontivy (56)

Devenir responsable développement vente bois couverture. Florent est passionné par la forêt et la valorisation de ce milieu naturel. Il a débuté ses études dans le secteur forestier afin d'en découvrir ses passionnantes ramifications. Avec un Bac +3, il se consacre au matériau bois et ses applications dans la construction.

« Le BTS Technico-Commercial Produits de la Filière Bois au Centre d'Etudes Forestières et Agricoles de Montélimar apparaissait pour moi comme une évidence. Une formation à la fois technique et à connotation commerciale permettant d'étudier le matériau bois, le milieu forestier et ses intervenants. La licence pro Bois qui fait suite au BTS m'a permis, en plus de m'inculquer des notions plus pointues en management, gestion et commerce, de me spécialiser sur le secteur de la maison ossature bois (MOB) ».

Florent.
Centre d'Etudes forestières et agricoles de Montélimar, UNREP (26)

RELATIONS PRESSE

Élise Muesser
Mobile : +33(6).76.89.74.29

KIT PRESSE

Accédez au Kit Presse en cliquant sur ce lien : https://bit.ly/2SIGZoe
https://www.laventureduvivant.fr/

L'Aventure du Vivant : le Tour

est à retrouver sur les réseaux sociaux

@laventureduvivant
https://www.facebook.com/laventureduvivant/

@laventureduvivant
https://www.instagram.com/laventureduvivant/

L'aventure du vivant
https://www.youtube.com/channel/UCnRPDBdmEl5ikkeL4VX8hfw